

RAPPORT D'ACTIVITES 2012-2013 DE L'ASSOCIATION DES HABITANT-E-S DE LA JONCTION

Fonctionnement général

En 2012, le comité de l'AHJ a été actif pour suivre les nombreux dossiers concernant la Jonction. Outre les très nombreuses séances de groupes de travail, internes à l'association ou tenues avec des partenaires (CF ci-après), le comité s'est réuni au moins cinq fois afin de suivre les travaux, de discuter, de valider les décisions prises dans ces groupes et de conserver une vision globale des activités déployées aux quatre coins du quartier et sur tous les thèmes.

Le comité a également statué sur toutes les questions ne relevant pas d'un des trois groupes de travail mis en place lors des assemblées précédentes (densification et logement, mobilité et Pointe de la Jonction). Ainsi, le comité a participé à des entretiens avec des étudiants en recherche sur la vie de quartier ou a présenté l'association lors de la fête de «première pierre» d'Artamis.

L'avis de l'association, du comité concrètement, est toujours davantage sollicité que ce soit par les autorités ou par les médias sur l'ensemble des dossiers touchant à la Jonction (bruit des terrasses des bars, vie sociale et coexistence le long des bords du Rhône, fête du 31 décembre sur la plaine de Plainpalais...)

Comité Honegger

Recours contre le projet de surélévation

En 2012, sur mandat de l'assemblée générale des habitants de la Cité Carl-Vogt, un recours a été déposé contre l'autorisation accordée à l'Hospice général de surélever l'ensemble des immeubles "Honegger" et de construire un parking souterrain. A l'automne, les recourants ont été déboutés par le Tribunal administratif de première instance. Dès lors, un recours à la Cour de justice a été déposé début 2013. Il est - à l'heure de la rédaction du rapport - toujours pendant.

Les locataires en ont été informés lors de son assemblée générale du 22 janvier 2013 et ont décidé de poursuivre le mandat de leurs délégués.

Entretien des immeubles - procédure de mise en demeure

A quelques heures de cette assemblée, l'Hospice général, par la voix de son responsable immobilier, a transmis un courrier dans lequel les griefs, exposés dans un courrier du comité listant les défauts d'entretien, sont contestés, et où quelques propositions sont faites, comme une visite sur place - qui n'a jamais eu lieu. Le comité a décidé de mettre ce courrier à disposition des locataires intéressés.

Le comité, mandaté par l'assemblée générale des locataires, a également lancé une action pour que l'Hospice général procède aux entretiens courants des espaces communs qui n'ont pas été réalisés depuis de nombreuses années, en dépit de l'obligation qui lui incombe. Ainsi, malgré - et en raison de - la réponse de l'Hospice général qui lie les travaux d'entretien courant au sort final du recours, le comité a organisé, avec le concours de nombreux locataires, une procédure de mise en demeure afin que ces travaux soient réalisés, informant l'Hospice général qu'à défaut, les loyers seront consignés par les signataires de la mise en demeure.

Dans l'intervalle, l'Hospice général a fait appliquer quelques coups de pinceau, dans les entrées uniquement, ce qui ne constitue qu'une petite partie des revendications des locataires. L'échéance de la mise en demeure étant fixée au 30 juin, une information aux locataires sera organisée dès la rentrée pour le blocage des loyers.

Square des "Trois-Platanes"

Dans le cadre de l'assemblée générale des locataires du mois de janvier, une pétition a été lancée afin de réhabiliter l'espace situé devant les entrées 1A, 3 et 5 du boulevard d'Yvoy, cet espace étant actuellement utilisé comme "crottoir" et parking sauvage. La récolte de signatures s'est achevée le 31 mai 2013 et la pétition devrait prochainement être transmise à l'Hospice général, ainsi qu'à la régie concernée.

Proposition de l'Hospice général d'un groupe de pilotage

L'Hospice général a transmis au comité un courrier l'invitant à participer à un groupe de pilotage pour un certains nombres de projets qu'il souhaite élaborer dans le quartier. Le 30 avril dernier, le comité a demandé des informations complémentaires qu'il n'a, pour l'heure, pas encore reçues.

Groupe de travail "Mobilité"

Suite à l'arrivée du tram induisant d'importantes modifications dans le schéma de circulation, l'accès à diverses parties du quartier a été rendu soit très difficile (pointe de la Jonction, quai des Arénieres, rues Gourgas et Coulouvrenière), soit extrêmement encombré par un important trafic de transit (avenue Sainte-Clotilde, rue des Bains),

conséquence du report du trafic de la rue des Deux-Ponts. De plus, les zones 30 promises depuis de nombreuses années n'ont pas été encore réalisées.

Sur ce triste état des lieux, notre association, en compagnie de l'APEJ, la Coordination enfant et la MQJ, avait demandé en février 2012 de rencontrer la Direction générale de la mobilité (DGM), rendez-vous que nous avons enfin réussi à obtenir le 18 juin 2012.

En préparation de cette réunion, nous avons rencontré les responsables du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (SAM) de la Ville de Genève, pour notamment faire le point sur les zones 30 et certains agencements destinés à améliorer la sécurité des piétons. En résumé, il nous a été répondu que ces aménagements attendaient le feu vert du canton.

Le 18 juin, plusieurs responsables de la DGM prirent part à la réunion conduite par M. Thierry Messager, directeur du service. Divers problèmes ont été abordés, en autres:

- le trafic de transit dans la rue Ste-Clotilde,
- la circulation à la rue de l'Ecole-de-Médecine, en prévision de l'ouverture du pont Wilsdorf,
- la dangerosité du rond-point de la Jonction pour les piétons,
- le trajet de la ligne 32 qui ne dessert plus la pointe de la Jonction,
- la complexité et la dangerosité des pistes cyclables aux alentours du tram.

Un accent particulier a été mis sur l'avenue Sainte-Clotilde, bordée d'une école primaire, d'une crèche, d'une église et d'une ludothèque, où aucun aménagement pour les piétons n'a été planifié jusqu'à présent, malgré nos pressantes demandes. Sur ce sujet, la DGM nous a promis d'étudier les mesures à prendre pour sécuriser cette rue pour la prochaine rentrée scolaire. Pour nos autres requêtes, il nous a été demandé de patienter car la DGM se réorganisait et les personnes présentes ne seraient plus en charge des dossiers...

Suite au manque de répondant de la DGM, nous avons organisé une contre-manifestation lors de l'inauguration du pont Wilsdorf, le 30 août, en collaboration avec les Habitants du parc de l'Ancien-Palais (HaPAP), l'APEJ, Pro-Vélo, les Verts de la Ville de Genève et Actif-Trafic. Cette manifestation avait pour but de sensibiliser la population aux conséquences d'un trafic accru sur la rue de l'Ecole-de-Médecine, en termes de bruit et de sécurité, et, plus généralement, à tous les problèmes de circulation dans le quartier de la Jonction, dont le cœur est actuellement traversé par plus de 10'000 véhicules chaque jour. Cet évènement a réuni une centaine de protestataires. Selon notre demande et celle de la Ville, la rue de l'Ecole-de-Médecine a été mise en double sens unique pour freiner le trafic de transit. Cette mesure est à l'essai pour une année et nous attendons la fin de cette période pour en tirer le bilan.

Sur le front Ste-Clotilde, la rentrée scolaire s'est déroulée sans le moindre signe de chantier pour sécuriser le passage piéton devant l'école de la Jonction. Après

intervention auprès de M. Pagani, conseiller administratif en charge de l'aménagement urbain, nous avons réussi à obtenir un rendez-vous, le 27 août, sur le site avec Mme Giraud, cheffe de service à la Ville et M. Messenger, directeur de la DGM. Suite à cette réunion, un aménagement provisoire, consistant en un îlot sécurisé au milieu de la chaussée, a été proposé, aménagement qui a été mis en place vers la fin du mois d'octobre. Ces mesures ne nous satisfont pas pleinement et nous avons demandé qu'elles soient complétées par un ralentisseur de trafic plus efficace, style « gendarme couché », et surtout par un report de la circulation due au trafic de transit sur d'autres axes plus adéquats.

Le dernier épisode de la saga « mobilité Jonction » s'est déroulé le 21 février 2013, lors d'une réunion organisée par M. Gérard Widmer, le tout nouveau directeur général du secteur Arve-Lac à la DGM. Des représentants de diverses associations du quartier, des forces de l'ordre, du DIP et du SAM ont été invités à y participer. La réunion avait pour but de faire connaître les aspects « sinistrés » de la circulation dans notre quartier à un bureau d'urbanisme et planification des transports, Team+, chargé de proposer des solutions pour résoudre les problèmes de trafic à la Jonction. Les débats ont été très animés, la police se situant paradoxalement parmi les plus critiques sur l'organisation actuelle de la circulation à certains endroits stratégiques, comme le rond-point de la Jonction. Les conclusions de l'étude devrait être rendues avant l'été et une nouvelle réunion convoquée pour septembre. Nous avons demandé à être consultés avant le rapport final, ce qui pour l'instant n'a pas été fait.

Affaire à suivre donc, et encore beaucoup de pain sur la planche pour le groupe Mobilité...

Groupe de travail "Espaces publics"

Pointe de la Jonction

Fin novembre 2011, l'Etat de Genève avait présenté son projet pour « La nouvelle Jonction » : un centre d'arts et des neurosciences, créant une synergie entre la Haute école de musique (HEM), la Haute école d'art et de design (HEAD) et l'Université de Genève (Unige). Le programme se voulait ouvert sur la ville et le Forum pointe de la Jonction a rencontré des responsables de ces écoles pour débattre de ce projet lors du 3^e forum citoyen « Quel avenir pour la pointe de la jonction », le 19 juin 2012.

Un concours était prévu (mandat d'études parallèle) associant un représentant du Forum (4 délégués du Forum – dont un représentant de l'AHJ - ont participé à une séance en mars 2012 dans les locaux du Département des constructions et des technologies de l'information – DCTI – devenu le Département de l'urbanisme – DU-). En septembre, les autorités abandonnent ce « Projet stratégique de développement », annulent le concours (auquel nous avons refusé de collaborer car notre demande de discuter en amont sur le

programme n'avait pas été acceptée) et décident de reporter la densification de la pointe. La délocalisation de la halle et du centre de maintenance des TPG est également reportée, faute d'argent notamment.

L'été 2012, la buvette de l'Association pour la reconversion de la caserne des Vernets (ARV) a animé la pointe et la Ville de Genève a installé des toilettes publiques. En revanche, le réaménagement du sentier des Saules – revêtement de sol, éclairage, pelouse, bancs – a été reporté à 2013, mais rien ne se fera non plus durant l'été 2013 (sauf l'installations de sanitaires). D'une part, deux recours de propriétaires – l'un habitant la pointe et l'autre Saint-Jean – empêchent l'installation d'un nouveau ponton, à la hauteur du centre de maintenance des TPG. D'autre part, les services de la Ville finalisent leur projet pour déposer une demande de crédit et le groupe de travail associant des représentants du Forum, mis en veilleuse en 2012, devrait à nouveau fonctionner. Une autre buvette fonctionnera en 2013 et le conflit d'usage entre les propriétaires de chiens et les promeneurs et baigneurs n'est toujours pas réglé.

Le Forum pointe de la Jonction continue de se réunir et maintient son programme : création d'un parc et d'espaces publics de qualité, création de logements à loyers modérés répondant aux besoins prépondérants de la population, et maintien et développement de lieux de création et de rencontre pour la culture (notamment l'usine Kugler).

Parc Gourgas

Deux réunions ont eu lieu en 2012 avec les responsables de services de la Ville pour faire le bilan de l'aménagement du parc Gourgas, en pointant notamment certaines doléances de la MQJ : problèmes de revêtements de sol, de pose de bancs, de barrières, etc. ou d'habitants : nuisances du terrain de football (bruit) -. Certaines mesures ont été prises – arrosage, maintien du football, etc. A l'occasion de la réouverture de l'école Carl-Vogt, et donc de la suppression des locaux provisoires installée sur la rue du Village-Suisse pour la rentrée scolaire de 2013, cette dernière sera définitivement fermée à la circulation sur ce tronçon, et le parc Gourgas sera agrandi et ses accès réaménagés.

Square de la "Baleine" (rue du Village-Suisse, cité Carl-Vogt)

Une séance d'information a été organisée le 30 avril 2013 pour annoncer aux habitants des travaux de renouvellement des collecteurs de rues l'automne prochain, et les inviter à collaborer au réaménagement de cet espace public dans un processus participatif (avec la collaboration des UAC, de membres de l'AHJ réunis dans une association dénommée 60x60, et en partenariat avec le service des écoles et institutions pour la petite enfance de la Ville).

Ilôt Sainte-Clotilde

L'AHJ a assisté à la séance d'information publique concernant le projet d'aménagement de l'îlot Sainte-Clotilde le 19 novembre 2012 à la MQJ par les services de la Ville. On prévoit la construction d'un bâtiment de logements, mais aussi la création d'une nouvelle place avec des arbres et des bancs – au lieu du parking existant.

Collectif d'associations d'habitant-e-s de quartier de Genève

Avec 7 autres associations, nous nous sommes organisés en collectif pour intervenir dans le débat public sur l'avenir de la ville et du territoire que nous voulons. Durant cette année nous avons tenu 14 séances.

Appel à candidature pour le DU

En juin 2012, pour remplacer Mark Muller, démissionnaire, nous avons élaboré un « appel à candidature » pour repourvoir le poste de conseiller d'état en charge du Département de l'urbanisme. Cet appel a été largement diffusé : conférence de presse, envoi aux autorités cantonales, municipales et au tissu associatif genevois. Cet appel résume les axes qui animent nos actions et nos luttes et constitue un cahier de revendications. Nous l'avons envoyé à tous nos membres.

En septembre 2012, une délégation du collectif a longuement rencontré M. Longchamp pour lui présenter « l'appel à candidature » et lui demander de se positionner par rapport à nos revendications. M. Longchamp s'est montré attentif et courtois, mais ne s'est engagé sur aucune de nos demandes. Il a affirmé vouloir être attentif aux dossiers d'autorisation de construire pour s'assurer qu'ils soient en conformité avec la loi. Il a demandé à ce qu'on lui signale les cas problématiques et s'est montré ouvert à nous rencontrer à nouveau chaque fois que nous l'estimerions nécessaire.

Assises du logement

Dès octobre 2012, nous avons préparé les Assises des mouvements d'habitants, appelées « Pensons la ville pour agir », qui se sont déroulées les 19 et 20 avril 2013. Plus d'une centaine de personnes y ont participé. A l'issue de ces assises, plusieurs décisions ont été prises :

- Elaborer un manifeste émanant de ces assises d'ici fin août 2013.
- Distribuer le 2 mai une lettre ouverte à M. Longchamp à l'entrée de la conférence de presse du Département de l'urbanisme qui présentait l'appel d'offres aux investisseurs dans le cadre de l'aménagement du site de la caserne des Vernets. Nous y dénonçons le bradage d'un espace public d'une valeur inestimable puisque l'Etat renonce à construire lui-même sur une parcelle qui lui appartient.
- Critiquer la brochure intitulée « Envie de » éditée par le Département de l'urbanisme pour présenter le plan directeur cantonal 2030. Cette critique a été réalisée sous la forme d'un tract de 4 pages, centrée sur l' « Envie d'habiter », diffusée largement et distribuée le 14 mai à l'entrée de la conférence de M. Longchamp sur le thème « Aménagement, retrouver l'envie ». Ce tract dénonce l'attaque violente et grossière contre les locataires à baux anciens considérés comme une « nouvelle aristocratie » qui serait responsable de la crise du logement alors qu'il n'y a pas un mot sur les milieux économiques, immobiliers et financiers, responsables de cette crise.
- Défendre une utilisation optimale des zones de développement en alternative à la surdensification du centre-ville, obliger l'Etat à défendre le bien commun plutôt que les intérêts financiers des promoteurs privés, s'opposer aux surélévations et aux hausses de loyer, en particulier à la relocation.
- Demander aux partis politiques de se positionner sur ces points dans le cadre des élections cantonales de l'automne.

Soutien au Cinélux

Le comité de soutien au Cinélux, créé à l'initiative de l'AHJ, dépose en juin 2012 devant les autorités municipales, une pétition de 6'800 signatures recueillies en 2 mois, leur demandant de tout faire pour sauver le Cinélux. En août 2012, le Département de la culture de la ville de Genève accorde Fr. 20'000.- S'ajoutant à l'aide reçue du Département fédéral de la culture, de la Loterie romande, du Fonds pour la culture émergente, de dons individuels, ce sont plus de Fr. 100'000.- qui sont réunis. Le passage au numérique est ainsi réalisé en décembre 2012.

Nous avons été reçus en septembre 2012 par la Commission des pétitions, puis en février 2013 par la Commission de la culture de la ville de Genève. Dans les deux cas, nous demandons un complément d'aide de Fr. 22'000.- pour réaliser les travaux complémentaires de passage au numérique. L'accueil fut chaleureux, mais pour l'instant, il n'y a aucune réponse concrète. Le passage au numérique a permis une programmation plus attractive. De même, les deux responsables ont développé des partenariats avec la MQJ (semaine contre le racisme, coordination-parents enfants), avec les syndicats pour le cycle Métro-Boulot-Kino, etc.

La situation du Cinélux reste encore fragile même si elle s'améliore lentement. Sa survie passe par un accroissement du nombre de spectateurs, ce qui témoignerait de l'intérêt que les habitants de la Jonction portent au cinéma de leur quartier.

Divers

Fête du printemps

L'AHJ a été présente dans divers moments de la vie du quartier tout comme l'an passé, comme à la Fête du printemps, organisée par la Maison du quartier de la Jonction (MQJ) en mai dernier. Ainsi, à notre stand, nous avons pu remettre les documents que nous avons sur les actions menées par l'AHJ seule ou en collaboration avec le collectif d'associations d'habitants. Des habitants sont venus nous faire part de leurs inquiétudes quant à un problème de loyer, de dangers liés à la circulation dans le quartier ou de nuisances nocturnes liées à la présence de bars à proximité de chez eux.

Visite et présentation du quartier

L'AHJ a été invitée à participer et à se présenter lors de la « visite du quartier » organisée pour les nouveaux habitants de la Jonction. D'autre part, à la demande de la Haute école sociale, des membres du comité ont à plusieurs reprises rencontré des étudiants sur différents sujets faisant l'objet d'un travail sur le quartier et sa population.

Lutte contre le bruit

Deux pétitions ont été adressées au Grand Conseil dénonçant notamment le bruit produit par certains établissements publics, dont le Bar de la plage. Sans être intervenue, l'association a néanmoins suivi de près ce dossier.

Chantier du Musée d'ethnographie

L'AHJ a été invitée à participer à une visite du chantier du MEG le 4 juin 2013, lors de laquelle nous avons été informés que la ré-ouverture du MEG est prévue pour octobre 2014, avec de toutes nouvelles installations, dont une médiathèque, une cafétéria et un grande esplanade, toutes en accès libre.